

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210519-02

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2021 à 16H**Date de la convocation :** 12 mai 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 mai 2021 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Jean-François DELAIRE, Jean-Éric GARRET.

Membres absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Éric CABROLIER.

Membres ayant donné procuration :

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**AVENANT CONVENTION JEUNES POUSSÉS****Rapporteur :** Claude GOUILLON-CHENOT, *Conseiller Communautaire*

Vu la délibération n°20200715-05 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

Vu la délibération n° DBC20200917-09 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne approuvant la convention Jeunes Poussés 2020/2021.

Considérant l'impossibilité de reporter la tournée en 2021 dans les conditions de partenariat nécessaire ;

Considérant l'absence de subvention régionale causée par la baisse de recettes nécessaires liée à l'annulation de la tournée ;

Considérant l'absence de clause d'annulation à la convention ;

Considérant la nécessité de prendre un avenant pour modifier le budget et la participation financière des partenaires.

L'avenant est annexé à la présente délibération.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

26

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

28

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant à la convention Jeunes pousses ;
- **Autorise** le Président à signer l'avenant et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 28	Membres présents : 26	Membres représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 28	Pour : 28		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

